

## Utilisation du Souffre Organique

Les témoignages rapportés par les patients pratiquant des chélation nous indiquent les éléments suivants : la chélation chimique, au moyen de DMPS essentiellement, telle qu'elle est pratiquée au Bénélux, doit être très encadrée. Cela nous est confirmé par la CST du Dr Kremer en Allemagne ; en effet, ce type de chélation ne fait pas le tri entre « bons et mauvais métaux », d'où de grands risques, lorsque celle-ci est opérée sans un contrôle strict. D'où les besoins très importants de supplémentation, comme le rapporte le livre de Françoise Cambayrac sur ce sujet. Il est peu à peu admis que le Mercure a la particularité de bloquer certaines fonctions enzymatiques digestives, qui à court, moyen ou long terme, pose un grand problème.

Les témoignages de chélation par le soufre organique ne signale pas cet inconvénient majeur. Le patient aura d'abord éliminé les polluants dits « extracellulaires » au moyen de charbon végétal activé, produit connu de très longue date, qui a la particularité de pouvoir neutraliser un autre traitement, d'où la nécessité de le prendre à distance d'autres produits, quels qu'ils soient. Après plusieurs jours ou quelques semaines, les patients introduiront le soufre organique, à très faible dose au départ, puis augmentant progressivement, dans la mesure du supportable, jusqu'à la dose usuelle. L'avantage majeur est que le patient peut ajuster au fur et à mesure, en fonction de son vécu. Le soufre ira chercher en « intracellulaire » les polluants et toxiques qui, une fois mis en mouvement, seront captés et évacués par le charbon. Si des symptômes de douleurs, fièvres ou autres sont ressentis, c'est bien là la preuve que l'on aura visé juste, ces réactions sont « normales », et expriment bien une problématique latente.

Témoignages recueillis par Alain Gautier, Praticien en Santé Active,

[info@plusdesante.net](mailto:info@plusdesante.net)